

2019/.....

Parafe

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :	25
Présents :	14
Absents :	11
Pouvoirs :	10
Votants :	24

Convoqués le : 14 JUIN 2019

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2019**

L'an deux mil dix neuf le jeudi 20 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Josyane MELEARD, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Marie-Laure MORELLI, Madame Karine SEBAHOUN, Monsieur Alain CAPUSANO, Madame Monique GRALL, Monsieur Charles KLINZING.

ABSENTS EXCUSES : Madame Valérie COLUCCI

POUVOIRS DE :	Madame Christine FLECK	à	Madame Josyane MELEARD
	Madame Dominique BERNARD	à	Monsieur Alain CAPUSANO
	Monsieur Patrick VORDONIS	à	Monsieur Jean-François ONETO
	Monsieur Patrick SALMON	à	Monsieur Stéphane LAZERME
	Madame Chantal BOURLON	à	Madame Anne-Marie CADART
	Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Jean-Claude DEBACKER
	Madame Isabelle DUPUIT	à	Madame Marie-Laure MORELLI
	Madame Espérance AUDINEAU	à	Madame Karine SEBAHOUN
	Madame Isabelle CROS	à	Madame Monique GRALL
	Monsieur Jean-Paul CHONION	à	Monsieur Charles KLINZING

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est précisé que Madame Dominique BERNARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain CAPUSANO, est arrivée pour prendre part aux débats et aux votes, à partir de la question n° 2 – « Désignation du ou des représentants de la commune au Groupement d'Intérêt public ID77 »

2019/.....

Parafe

- 1) La recomposition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Les Portes Briardes à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux, **a été adoptée à l'UNANIMITE.**
- 2) Monsieur Jean-François ONETO et Monsieur Stéphen LAZERME ont été désignés en qualité de représentants de la commune au Groupement d'Intérêt Public « ID77 », **à l'UNANIMITE.**
- 3) L'avenant n° 2 à la convention entre la Préfecture de Seine et Marne et la collectivité d'Ozoir-la-Ferrière pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, **a été adopté à l'UNANIMITE.**
- 4) La convention accordant un droit de chasse à la Société de Chasse de la Marsaudière sur les parcelles communales cadastrées C201, C150, C152 et C154, **a été adoptée à l'UNANIMITE.**
- 5) La procédure de délégation de service public – exploitation du Marché d'approvisionnement, **a été adoptée à l'UNANIMITE.**
- 6) Les modifications à apporter à la convention de mise à disposition de locaux, moyens et services entre la Communauté de Communes les Portes Briardes entre Villes et Forêts et la commune, **ont été adoptées à l'UNANIMITE.**
- 7) L'annulation de la délibération n°653 du 9 avril 2019 concernant l'affectation du résultat 2018 du budget annexe EAU, **a été adoptée à l'UNANIMITE.**
- 8) La mise à disposition de personnel qualifié pour surveiller les baignades – Séjour à Port Blanc (période estivale), **a été adoptée à l'UNANIMITE.**
- 9) Le Conseil Municipal a pris acte du compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués.

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 21 juin 2019



Le Maire,
Jean-François ONETO.